

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

Février 2016 - n° 6

OSONS le DIRE

Le Maire joue au Monopoly

Rappelez-vous ; c'était une des questions que nous posions il y a quelques semaines dans notre édito n° 5 au sujet de l'achat par la municipalité de ce qu'il convient d'appeler « la Maison Bach ».

Pourquoi ? Quel est le projet qui défend cet investissement ?

En bref une grosse bâtisse des années 50, bien immobilier sis Le Bourg ayant appartenu à Robert BACH, boucher du village et son épouse, Institutrice et depuis bien longtemps non habitée.

Elle est mise à la vente récemment par leurs héritiers au prix de 137.500 euros et préemptée par la Mairie qui, au même tarif, s'en porte acquéreur après délibération exclusive du conseil municipal.

Vu le prix annoncé cela semble une belle opportunité. Sauf que la mise aux normes et autres réfections pour la rendre habitable et surtout exploitable, dépasse largement le prix d'acquisition.

On espérait que lors de la traditionnelle réunion des vœux nous en apprendrions un peu plus.

Cette acquisition est importante pour une commune comme Vaylats et ça fait parler dans les chaumières. Et bien non ! Ce ne fut pas le cas.

On passe sur les quelques mots prononcés par le Maire, moment particulièrement creux ou rien n'est dit d'important si ce n'est l'expression des meilleurs vœux de la municipalité aux habitants. Circulez ! Il n'y a rien à voir de nouveau sauf un morceau de galette et un verre de vin pétillant à se partager.

A noter que cette imposante maison ne fait pas partie du patrimoine local quercynois.

Elle est dans la mémoire collective et émotionnelle du village pour les plus anciens et à ce titre fait partie de l'habitat vaylatois du début de la moitié du XXème siècle.

Alors quel est le projet qui sous-tend l'achat de cette maison?

Si l'objectif suivi est de créer de la réserve foncière et cela semble être le cas, il faut le dire. Mais à quel coût ?

L'investissement et la mise aux normes ainsi que l'exécution des travaux représentent une somme conséquente pour la rendre exploitable.

La commune a-t-elle les moyens de se payer cette opportunité alors que d'autres réelles priorités sont à réaliser ?

Attendons la lecture du budget 2016 que nous ne manquerons pas de consulter pour en apprendre un peu plus.

Toujours pas de réponse à cette question : Pour faire quoi ?

Pour l'instant rien n'est clair et précis et on attend au plus vite une communication du Maire pour expliquer le projet et l'étude de rentabilité qui va avec.

La communication n'étant pas la compétence première de l'équipe en place souhaitons que la qualité de gestionnaire soit un peu meilleure...Ce n'est pas gagné !

Et puis si rien n'est fait cette maison pourra toujours être revendue.

On vous le disait : **le Maire joue au Monopoly ! Avec les deniers publics.**

OSONS le FAIRE

La sécurité un enjeu qui nous concerne tous !

Comme vous le savez, il y a des projets plus ou moins prioritaires à réaliser dans notre commune.

Si nous considérons que créer de la « réserve foncière » est important et pour autant non prioritaire, d'autres projets étaient prévus dans les engagements pris de part et d'autre.

Hors mis le projet de la Salle des Fêtes - dont on attend toujours la communication sur l'état d'avancement et le budget final - nous attirons une nouvelle fois l'attention de la Municipalité sur un projet prévu et resté en l'état.

Il doit être réalisé car cela concerne **la sécurité de tous.**

De quoi s'agit-il ?

Tout simplement de la sécurité des usagers de la route et des habitants. Et donc sur le fait qu'il nous semble indispensable de mettre en forme le **projet de la sécurité de la RD 19 dans la traverse du village.**

Compte tenu de l'importance de la circulation sur cet axe, la signalisation actuelle qui nous le rappelons n'était que temporaire et expérimentale ne joue plus son rôle sécuritaire. Rien n'a été fait pour améliorer les conditions de passage et aucune action ne semble être envisagée dans ce sens. Il convient de rappeler qu'il existe pourtant une réserve budgétaire dans les comptes du budget communal à cet effet.

En conséquence, nous demandons à la Municipalité de mettre à l'ordre du jour une étude de faisabilité sur ce sujet et d'envisager les différentes options pouvant être retenues. Il en va de la sécurité de toutes et tous.

Le DIC. Une réelle force de proposition.

Un nouveau projet nous semble également important à mettre en œuvre. Il concerne l'ensemble de la commune et ses habitants.

Le DIC étant une force de proposition active, nous adresserons prochainement à la Mairie une recommandation dans ce sens qui a pour objet un sujet d'intérêt général.

A bientôt pour d'autres informations,

Le Collectif D.I.C.